DEPARTEMENT
DES LANDES

DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES GRANDS LACS

Délibération n° 2025-101
Convention constitutive d'un groupement de commandes entre la communauté de communes des Grands Lacs et les communes du territoire

Nbre de Conseillers en exercice : 34
Nbre de présents : 24
Nbre de votants : 30
Nbre de procurations : 6
Date de convocation et d'affichage : 10/06/2025
Secrétaire de séance : Frédéric DARMAGNAC

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juin à 19h00

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle René Labat de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame DOUSTE Françoise, Présidente.

Présents : Mme AUBERT Roseline, Mme BOUSQUET Marie-Hélène, M. COLMAGRO Ghislain, M. COURNAU Jean-Michel, M. DARMAGNAC Frédéric, Mme GUERRO Florence, Mme LARREZET Hélène, M. MINIAU Dominique, Mme PINCÉ Laure, Mme PONCHET Ascension, Mme DOUSTE Françoise, Mme CASSAGNE Patricia, M. CRUCHANDEU Paul, Mme NADAU Marie-Françoise, M. SOULÈS Éric, Mme THOMAS Sandrine, M. RIMONTEIL Jean-Pierre, M. COMET Bernard, Mme GARDON Christine, Mme FANARI Jacqueline, M. VIUDES Christian, M. BRETHES Éric, M. CASTAGNÈDE Vincent, Mme SÉGAUT Céline.

Procurations : M. COUTURIER François donne procuration à M. MINIOT Dominique, M. DIAZ Manuel donne procuration à Mme BOUSQUET Marie-Hélène, Mme DUBOIS Catherine donne procuration à M. COLMAGRO Ghislain, M. SUSO Jean-Michel donne procuration à Mme LARREZET Hélène, Mme MALLO Caroline donne procuration à M. SOULES Éric, M. LAINE Fabien donne procuration à Mme FANARI Jacqueline.

Excusé.e.s et Absents.e.s : M. COUTURIER François, M. DIAZ Manuel, Mme DUBOIS Catherine, M. PASCUTTO Philippe, Mme PELTIER Virginie, M. SUSO Jean-Michel, M. LALUQUE Georges, Mme MALLO Caroline, M. LAINE Fabien, Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie.

Décision de l'assemblée :

Votants : **30**
Pour : **30**
Contre :
Blanc :
Abstention :

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20250617-2025-101-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Rapporteur : Françoise DOUSTE

Chaque année la Communauté de communes des Grands Lacs doit mettre en concurrence plusieurs fournisseurs pour l'achat de fournitures de bureau et papier dans le cadre de son fonctionnement courant.

Dans le cadre d'une optimisation financière de l'achat, la communauté de communes des Grands Lacs a sollicité les communes de son territoire sur ce type de besoin.

En application des articles L2113-6 du Code de la Commande Publique et L5211-4-4 du Code Général des Collectivités Territoriales la Communauté de communes des Grands Lacs propose de constituer un groupement de commandes pour l'achat de fournitures de bureau et papier sous la forme d'un marché à procédure adaptée.

Chaque commune sera libre d'adhérer ou pas à ce groupement en fonction des tarifs proposés à l'issue de la réception des offres.

La Communauté de communes des Grands Lacs sera désignée coordonnateur du groupement, ayant la qualité de pouvoir adjudicateur.

La commission d'attribution sera la commission MAPA « ad hoc » instaurée au sein de la collectivité.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De valider cette proposition de groupement de commandes.
- D'autoriser la Présidente à mener la procédure de passation nécessaire.
- D'autoriser la Présidente à signer l'ensemble des documents afférents à ce marché et actes postérieurs si nécessaires (avenants...).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 17 juin 2025

Le Secrétaire de séance,

Frédéric DARMAGNAC

La Présidente,

Françoise DOUSTE

Communauté de Communes des Grands Lacs ★ PARENTIS-EN-BORN ★ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Affiché à Parentis-en-Born, le :

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20250617-2025-101-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025